



*Comité départemental de Golf de Paris
Comité départemental de Golf des Yvelines
Comité départemental de Golf des Hauts-de-Seine*

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

U12 / Benjamin(e)s

Samedi 09 Novembre 2024

Golf de Saint Quentin en Yvelines – Parcours Rouge

RD 912 Base de Loisir – 78190 Trappes

☎ : 01 30 50 86 40 – Mail : st.quentin@bluegreen.fr

Règlement 2024

Clôture des engagements : **Lundi 28 Octobre 2024.**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

Information : Épreuve comptant pour le Mérite National Jeunes.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

JOUEURS ET JOUEUSES

- Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses U12 et Benjamin(e)s, licenciés de la ffgolf et des clubs appartenant aux comités départementaux de golf du 75,78 ou 92. Ayant acquitté le droit de jeu fédéral de 35 euros ou d'une fédération étrangère vérifiant les conditions décrites ci-dessous.
- Attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions.

Champs :

Le champ maximum de joueurs et joueuses sera limité à **60**.

Quotas :

Seront retenus pour participer à ces épreuves :

U12 Garçons : 21 joueurs

U12 Filles : 9 joueuses

Benjamins : 21 joueurs

Benjamines : 9 joueuses

Dans le cas où certaines catégories ne seraient remplies à la clôture des inscriptions, les places pourront être redistribuées dans les autres catégories.

Index à la date limite d'inscription :

- **U12** : inférieur ou égal à **43.0**
- **Benjamins** : inférieur ou égal à **36.0**



*Comité départemental de Golf de Paris
Comité départemental de Golf des Yvelines
Comité départemental de Golf des Hauts-de-Seine*

La sélection des joueurs retenus dans chaque catégorie sera faite en fonction des critères ci-dessous :

Benjamins Garçons et Filles :

1. Ordre du dernier Mérite National Jeunes publié
2. Ordre des index à la clôture des inscriptions
3. Ordre d'arrivée des inscriptions.

U12 Garçons et Filles :

1. Ordre du dernier Mérite National Jeunes publié
2. Rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en Stroke Play sur 12 mois disponible sur Extranet
3. Ordre des index à la clôture des inscriptions.
4. Ordre d'arrivée des inscriptions.

Conformément aux règlements fédéraux, en cas de limite d'index, cette dernière ne s'appliquera pas aux joueuses et joueurs classés au Mérite Amateurs Jeunes.

2. FORMULE DE JEU

Stroke play score maximum 9 / 18 trous / classement brut

2 séries Garçons – 2 séries Filles

Les départs débiteront à partir de 9H00 du trou 1.

MARQUES DE DÉPARTS

Voir § 3.6.4 : Recommandation de la longueur des terrains pour les jeunes du Vade-Mecum fédéral.

3. ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront directement sur un des sites des comités départementaux concernés :

www.cdgold75.com / www.cdgold78.com / www.cdgold92.com au plus tard le **Lundi 28 Octobre 2024**.

Le droit d'inscription est fixé à 30€ par joueur.

En cas de forfait après la publication des départs (48h avant l'épreuve), les droits d'inscription restent acquis.

4. PRIX

Les vainqueurs obtiendront les titres de Championne et Champion de chaque département.

En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, les joueurs seront départagés par un play-off en trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, les joueurs seront départagés selon le classement informatique.



*Comité départemental de Golf de Paris
Comité départemental de Golf des Yvelines
Comité départemental de Golf des Hauts-de-Seine*

5. CONSIGNES SUR LE TERRAIN

- Aucun cadet n'est autorisé.
- L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.
- **L'utilisation d'appareil de mesure de distance n'est pas autorisée.**
- Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc.
- **Epreuve non-fumeurs**
- **Accompagnateurs :** Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

En cas d'infraction au code de comportement par un spectateur, accompagnateur, parents, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

6. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le **Comité de l'épreuve** est composé au minimum de :

- 1 représentant du Club
- 1 représentant de la Ligue ou du Comité Départemental du lieu de l'épreuve
- 1 arbitre de l'épreuve

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.